



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105242

VALABLE JUSQU'AU 22/09/2026

ÉDITÉ LE

08/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/03/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 90 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BELFORT

Siret : 531 170 264 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4312503-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 125099752 B 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 125099752 B 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/06/2025

Raison sociale : CHRISTIAN CHAUVEZ MENUISERIE

9 RUE DU SAUSSET  
25260 MONTENOIS

Téléphone : 03 81 93 19 03

Fax :

Portable : 06 89 16 15 60

Site Internet : [www.menuiserie-charpente-chauvez.fr](http://www.menuiserie-charpente-chauvez.fr)

E-mail : [christian.chauvez@orange.fr](mailto:christian.chauvez@orange.fr)

Responsabilité légale :

CHAUVEZ CHRISTIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Charpentier,Couvreur,Menuisier)	23/09/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	20/09/2024

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.